

ENVIRONORD 2012 : RAINETTE AUSCULTE MILIEUX NATURELS, FLORE ET FAUNE

Maximilien Ruyffelaere : "Nous recensons, analysons et conseillons le donneur d'ordre !"

Depuis 2008 cette SARL de Valenciennes se développe dans le diagnostic écologique complet en proposant des solutions techniques. Intervention précieuse et même indispensable réglementairement pour la collectivité et le donneur d'ordre privé qui doivent désormais, face au projet d'aménagement d'une friche ou d'un espace naturel, faire de la préservation de l'environnement leur priorité.

Rainette veut se faire connaître lors de cet Environord, rencontrer sa clientèle et les acteurs de ses filières. Les interventions en milieu naturel sont encore trop méconnues voire, dans le pire des cas, ignorées, avec des conséquences (financières) très lourdes à supporter. Maximilien Ruyffelaere a créé avec Pascal Marly cette SARL d'une dizaine de scientifiques spécialisés dans leur discipline (flore, oiseaux, batraciens, reptiles, etc.), et unis par la maîtrise d'ouvrage d'aménagements environnementaux. L'activité progresse avec un CA de 345 000 € et une variété grandissante d'interventions auprès des décideurs. En ce moment, par exemple, Rainette collabore à la confection des PLU dans les différents territoires de la région.

Une expertise pointue. A ces multiples expertises, il convient d'apporter des cadres réglementaires très précis. Ce sera d'ailleurs l'un des thèmes que Maximilien Ruyffelaere abordera lors de cet Environord. "D'abord, il faut préciser au client, explique-t-il, que tout se résout grâce à la protection mutuelle des espèces, que les projets qui n'aboutissent pas sont peu nombreux. Mais

Rainette s'interdit de donner un avis sur le projet sans négliger l'apport de quelques conseils mais ne portant pas sur la finalité même, juste sur les méthodes. Il est important de laisser totale liberté au donneur d'ordre."

Un lent et très minutieux travail d'observation du site et de toutes ses composantes naturelles végétales, animales et minérales constitue le corps de métier. Recenser, noter, mesurer, etc., à la lumière d'historiques de sites et de situations semblables en possession, c'est dresser l'inventaire qui va éclairer – à tout point de vue, en particulier financier – le décideur. "On peut réduire l'impact sur les espèces jusqu'à compenser en dernier ressort", précise le gérant de Rainette. En clair, il donne des prescriptions, l'autorité décide, mais tout cela se place dans un strict cadre légal qui préserve la spécificité scientifique de l'intervention de Rainette. "Notre expertise est la plus intégrée possible, mais nous avons un rôle d'accompagnateur du projet sans avoir jamais le dernier mot", précise-t-il.

Anticipation et obligation de résultat. Depuis 2000, la demande publique et privée en expertise augmente régulièrement sous la pression des textes



Maximilien Ruyffelaere fait face à une demande grandissante d'expertise environnementale.

légaux mais aussi en dehors de ces cadres-là. A partir de 2007, de nouveaux arrêtés de protection des espèces sont pris, les deux Grenelles ont été votés, les études d'impact se sont multipliées. Ce qui a changé c'est que toutes ces études ne sont pas faites par le même intervenant, mais qu'il y a globalisation de recherches faites par des bureaux d'études, l'administration ou des opérateurs pour la faune et la flore. Il en résulte un document de 200 pages qui fait mesurer au décideur l'ampleur des mesures à prendre et parfois, le coût final... Rainette compense cependant car, placée en amont du projet, elle anticipe les situations sur le terrain, évitant de faire perdre beaucoup d'argent au donneur d'ordre. L'obligation de résultat est aussi à prendre en compte pour Maximilien Ruyffelaere qui poursuit : "On supprime, on réduit, on propose, mais tant qu'on ne peut pas compenser les effets du projet sur l'environnement et les espèces dont l'inventaire ne cesse de s'enrichir, on continue de mesurer très concrètement. Nous nous orientons aussi

vers des projets expérimentaux hors cadre réglementaire, pour la Dreal ou le conseil général du Nord par exemple." Cela peut concerner l'opportunité réelle de la fauche tardive et son apport aux bords des routes. Sur le marché privé (60% de l'activité), l'expérience accumulée sur les tronçons routiers ou ferrés, les plateformes logistiques, les carrières et les friches industrielles permet à Rainette de participer à des montages de projets dans toute la moitié Nord de la France. Le besoin de dialogue lors de l'Environord est bien réel pour Rainette, d'autant que son gérant reconnaît qu'on va lui en demander toujours plus. "On doit organiser des veilles car l'évaluation des espèces débute et se modifie chaque jour. D'où l'importance des colloques et de tout type de rencontre avec nos collègues universitaires, étrangers notamment parce que l'on ne sait pas ce qui se passe là-bas. Or, les espèces ignorent les frontières et on en compte des milliers dans un simple échantillon."

Contact au 03 59 38 22 58.